Malgré l'opposition unanime des personnels des écoles et de leurs organisations représentatives, la Rectrice de l'académie de Toulouse maintient le profilage des postes de direction avec demi décharge et décharge totale, ainsi que bon nombre de postes spécialisés.

Cette procédure allonge de façon importante les opérations de mouvement. Cette année les opérations de carte scolaire étant repoussées après les élections, le mouvement sera décalé et se tiendra sur une période particulièrement contrainte.
La fin du profilage des postes, en supprimant les commissions d'entretien, permettrait à tous les collègues de connaître leur affectation avant les vacances et ainsi de répartir les classes dans les écoles. Cela aurait un impact positif pour tous les enseignants et tous les élèves.

Sur le fond, cette situation, en ne respectant pas les barèmes, rend le mouvement opaque et ne permet pas à chacun de participer à ces opérations en toute sérénité. Elle crée de la tension entre les collègues.
Par cette décision, la Rectrice ne témoigne pas d'une volonté de donner toute sa place au dialogue social dans l'intérêt de notre service public en prenant en compte l'avis des représentants des personnels.
Améliorer les opérations de gestion des personnels en garantissant la transparence et l'équité nécessaires, est pour nous une priorité.

Nous vous demandons donc, Madame la Rectrice, de remettre l'académie dans la règle nationale et de cesser le profilage des postes.

Nom	Prénom	Ecole	Département	Signature